



COMMUNIQUE DE PRESSE DU 26 septembre 2017

Elections sénatoriales 2017

Rien de nouveau pour les femmes

Les élections sénatoriales 2017 laissent les femmes sans illusion quant à l'atteinte dans les plus brefs délais de la juste représentation paritaire des femmes et des hommes, conformément à l'application du principe constitutionnel de parité.

En effet, l'inflation du nombre de candidatures passant de 754 en 2008 à 1996 en 2017 est révélateur des stratégies mises en place pour empêcher les femmes à être têtes de liste.

Seulement 32,9% des sénatrices têtes de liste ont été élues lors de ce renouvellement, faisant passer la représentation féminine de 25% à 29,2%.

Constatant cette « performance », l'association PARITE demande au gouvernement les mesures qu'il envisage de prendre pour rendre le mode de scrutin sénatorial plus contraignant quant au respect du principe de parité.

Régine SAINT-CRIQ
Présidente fondatrice
06 76 98 92 63

Michèle DUBOUCHET
Présidente
06 08 57 22 47

PARITE – 14 rue Louis Marchandise, 94400 Vitry sur Seine
parite1@orange.fr / parite-asso.org